

Réaménagement des berges et création d'un sentier pédagogique

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2018



Organisme/institution en charge de la mise en œuvre : la ville de Chevigny-Saint-Sauveur et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Tille, de la Norge et de l'Arnison (SITNA)

Services de la collectivité associés : Service environnement ; Service jeunesse ; Service espaces verts

Budget : 838 403 €

Partenaires financiers : Région Bourgogne-Franche-Comté ; Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse ;

SITNA Partenaires techniques : Établissement Public Territorial du Bassin de la Saône et du Doubs (EPTB) ; Maison de l'eau et de la pêche ; Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) ; les associations locales : l'Abeille Chevignoise, les Jardiniers de Chevigny, l'ASC Cyclo de Chevigny, le Club Photo, Chevigny Environnement, Un enfant peut sauver un arbre

Date de début du projet : 01/11/2015

Date de fin : 01/01/2017



OBJECTIFS

Le SITNA assisté par l'EPTB Saône et Doubs a assuré, pour le compte de la ville, la maîtrise d'ouvrage du projet de restauration de la continuité écologique de la Goulotte et la Rivière neuve dans la traversée communale. L'objectif des travaux était double :

- réaménager les berges de la rivière (plantation d'arbres et de plantes adaptés à ce milieu) ;
- redonner à la population Chevignoise l'envie de fréquenter les bords de l'eau, de concilier les usages urbains et le milieu naturel, de mettre en valeur le cadre de vie des riverains et apporter quelques connaissances aux habitants quant au fonctionnement des milieux aquatiques.

Dans cet optique, un parcours de 3,2 km le long de la rivière la Goulotte qui traverse des quartiers habités a été créé, ainsi qu'un sentier pédagogique intitulé la « Balade de la Rainette » sur le thème des rivières.

MESURES MISES EN ŒUVRE

La largeur du lit de la Goulotte et de la Rivière Neuve a été réduit afin d'augmenter le débit des deux cours d'eau durant l'été (faible initialement). Plus de 2 000 arbres, arbustes et plantes semi-aquatiques, adaptés aux milieux humides et locales ont été ainsi plantés sur les berges de la Goulotte et de la Rivière Neuve. En période de crue elles pourront être submergées, jouant alors un rôle tampon et diminuant les risques d'inondation.

Le réaménagement des berges et la création du sentier pédagogique ont été accompagnés d'animations citoyennes (campagne de parrainage de plants pour la création d'un arboretum, réalisation d'un sentier pédagogique illustré par des tables de lecture, exposition à la médiathèque). Les actions de sensibilisation et de communication ont été les suivantes :

- visite du site avec les citoyens, campagnes d'information (bulletin municipal, site internet...), conférence et exposition à la Médiathèque ;
- sensibilisation des jeunes via la formation des animateurs de la ville, un partenariat avec les écoles et les associations locales (Associations des Jardiniers, Chevigny Environnement, ASC Photo, « Un enfant peut sauver un arbre », Associations jeunes et sportives) ;
- collaboration avec l'AFPA pour que les stagiaires de différentes filières d'apprentissage participent aux actions de sensibilisation du projet et se forment aux techniques du génie végétal, à la conduite de chantier, aux règles de sécurité, à la commande publique... ;
- création d'un arboretum composé de 25 espèces locales différentes dans le parc de la Saussaie. Le projet a été porté par l'association « Un enfant peut sauver un arbre » et a associé les citoyens. Les habitants avaient la possibilité de parrainer un arbre. Chaque parrain a ensuite signé la charte de l'arboretum ;
- organisation d'une fête de la rivière au mois de septembre 2017.

RÉSULTATS/IMPACT POUR LA BIODIVERSITÉ

Le réaménagement des berges et la création d'un sentier pédagogique ont modifié le paysage et le cadre de vie des habitants.

La rivière passant dans le parc du Château de l'AFPA se végétalise petit à petit donnant ainsi aux stagiaires un support pédagogique concret pour appréhender les techniques du génie végétal.

Les activités proposées par les partenaires du projet ont permis de créer des liens intergénérationnels mais également socio-professionnels.

L'association des habitants à la conception de l'Arboretum a rencontré un petit succès puisque 70 personnes ont répondu à l'enquête qui a permis de dresser la liste de 25 essences d'arbres à planter.

Enfin, la commune souhaite poursuivre la réalisation de sentiers pédestres sur son territoire en continuité de la « Balade de la Rainette ».

Coordonnées

Chevigny-Sain-Sauveur

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

[En savoir plus](#)

Contact

Charlotte FOULET, agent administrative en charge du développement durable

environnement@chevigny-saint-sauveur.fr

03 80 48 15 49